

Remarques générales sur l'avifaune de Port-Cros et perspectives d'avenir

J. BLONDEL

L'article de J. BESSON contient et résume toutes nos connaissances actuelles sur l'avifaune de Port-Cros ; il soulève en outre la plupart des problèmes qui se posent à l'avifaune de l'île et à propos desquels nous suggérons les quelques commentaires suivants :

1. — On aura remarqué qu'avec 21 espèces au maximum, l'avifaune nicheuse terrestre de Port-Cros est bien plus pauvre que celle de la région continentale la plus proche et bioclimatiquement comparable : le massif des Maures. Si l'on dressait l'inventaire des oiseaux nicheurs de quelques territoires des Maures d'une superficie égale à celle de Port-Cros, on arriverait très probablement à un total d'au moins 30 à 35 espèces nicheuses, ce que confirmeront, pensons-nous des études actuellement en cours. Cet appauvrissement de la richesse spécifique, également relevé par les Botanistes et les Entomologistes, est un caractère propre à toutes les îles, même quand elles sont très proches du continent comme c'est le cas pour Port-Cros.

On constate par ailleurs que la plupart des espèces notoirement absentes de Port-Cros sont de grandes espèces : Rapaces diurnes et nocturnes, Gallinacés, Pigeons, Pics, Corvidés. Voilà encore un deuxième caractère d'insularité : une sous-représentation des grandes espèces, phénomène analogue, dans ses fondements biologiques, à la miniaturisation fréquente en milieu insulaire de plantes et d'insectes. Cette moindre représentation des grandes espèces s'explique par des raisons d'ordre comportemental et démographique. Les oiseaux territoriaux se partagent l'espace en délimitant des *cantons* dont la superficie est en moyenne proportionnelle à leur taille. De ce fait, à surface habitable égale, plus une espèce est petite, plus sa population pourra être abondante, meilleures seront ses capacités génétiques d'adaptation et plus elle aura de chances de survivre dans un biotope exigü. A l'inverse, les grandes espèces qui ont besoin d'un grand territoire ne pourraient être représentées que sous des effectifs très faibles. Elles seraient donc trop vulnérables aux aléas écologiques pour être viables, d'où leur absence sur les îles. Les quelques exceptions que l'on constate à Port-Cros (Faucons, Eperviers, Merle bleu

Adresse de l'auteur : Laboratoire d'Ecologie et de Phytosociologie, Institut de Botanique, 5, rue Auguste Broussonet, 34000 Montpellier.

en particulier) concernent probablement des oiseaux qui sont reliés aux populations continentales et, de ce fait, ne constituent pas à proprement parler des populations *insulaires*.

Par contre, une conséquence très générale de l'appauvrissement de la richesse en milieu insulaire est l'accroissement des densités spécifiques par suite d'un relâchement de la compétition interspécifique et d'un élargissement des niches écologiques (phénomène dit de « compensation de densité »). Or, ce caractère n'apparaît pas à Port-Cros où J. BESSON insiste sur l'affligeante indigence des effectifs de toutes les espèces terrestres. Nous partageons pleinement son point de vue sur les raisons probables de cette pauvreté. Il est clair que l'aspect très particulier des paysages actuels, l'homogénéité et la faible diversité de la structure de la végétation, l'absence de sous-bois et de strate herbacée, bref, l'absence d'une véritable forêt sont autant de caractères peu favorables à l'avifaune. Les choses se passent comme si, globalement, ceux des peuplements végétaux qui cheminent en direction d'un climax forestier, notamment la chênaie de Chênes verts, en sont encore actuellement au stade intermédiaire des *perchis* qui est le moins favorable aux oiseaux comme l'ont montré maintes études sur la dynamique des peuplements d'oiseaux le long de successions écologiques. Il faut donc s'attendre à voir s'améliorer peu à peu, mais très lentement, les conditions d'habitat d'une véritable avifaune forestière climacique au fur et à mesure que la forêt prendra de l'âge et de la maturité. En effet, si la plupart des associations végétales de Port-Cros sont climaciques ou subclimaciques *au plan de la phytosociologie*, elles sont encore bien loin de l'être au plan de la *structure de la végétation*, notamment l'association du Chêne vert composée actuellement d'arbres petits, sains, serrés et dépourvus des écorces crevassées et cavités naturelles nécessaires à de nombreuses espèces d'oiseaux. Les peuplements actuels sont encore bien loin de réaliser une véritable ambiance forestière d'où la très faible représentation de l'avifaune forestière qui s'implantera peu à peu dans le milieu au fur et à mesure que celui-ci prendra de la maturité. N'oublions pas en effet qu'il y a à peine un siècle, les deux tiers de l'île étaient cultivés. Pour des peuplements sempervirents sous climat méditerranéen, l'abandon de l'emprise de l'homme sur la nature est encore trop récent pour que la grande forêt ait eu le temps de se reconstituer.

Cela dit, l'examen de la composition biogéographique de l'avifaune nicheuse terrestre de Port-Cros révèle que sur les 21 espèces, 14, soit 67 %, sont des éléments médioeuropéens. Or, toutes les études menées dans la région méditerranéenne française, y compris en Corse, montrent que plus le milieu évolue en direction d'un climax forestier (association phytosociologique et structure de la végétation), plus les oiseaux à affinités septentrionales prennent le pas sur les éléments méditerranéens. Inversement, plus le milieu est dégradé, bas et ouvert, plus les espèces méditerranéennes dominent le peuplement. On arrive ainsi à ce paradoxe apparent, mais qui s'explique par des raisons de biogéographie historique, que les très vieilles forêts climaciques méditerranéennes, les vieilles futaies de Chênes verts ou de Chênes-lièges par exemple, sont totalement dépourvues d'oiseaux méditerranéens, l'avifaune étant alors très voisine dans sa composition et sa structure de celle des grandes forêts caduci-

foliées d'Europe moyenne. Il est à cet égard très symptomatique que les 7 espèces méditerranéennes (au sens large) de Port-Cros soient ou bien des oiseaux rupicoles installés dans la falaise Sud de l'île (les deux Martinets, le Merle bleu) ou bien des Fauvettes (Fauvettes mélanocéphale, passerinette, pitchou) dont l'habitat se situe dans les stades de dégradation bas et ouverts (Cistaie), dans le climax de l'Oléo-lentisque qui est certainement l'habitat optimal de la Fauvette mélanocéphale ou dans les biotopes artificialisés proches du village (Hibou Petit Duc).

L'inventaire ornithologique montre donc que globalement et en dépit de sa pauvreté, l'avifaune du climax est déjà largement représentée, au moins dans sa composition si ce n'est dans son abondance, l'avifaune méditerranéenne étant reléguée dans les milieux de ceinture, et plus particulièrement dans le climax de l'Oléo-lentisque ; il est bien probable que cette avifaune méditerranéenne était beaucoup plus largement répandue dans l'île au temps où elle était cultivée.

L'évolution que l'on constate est donc conforme au scénario naturel prévisible : une faune de type médioeuropéen en cours de reconstitution dans la forêt de Chênes verts, une faune mixte mais appauvrie dans le subclimax (*sensu* LAVAGNE) du maquis élevé et une faune à dominance méditerranéenne dans l'Oléo-lentisque et le biotope rupestre. Nous pensons donc qu'il serait dommage de compromettre cette évolution par la création de clairières, surtout dans la forêt de Chênes verts : il en résulterait certes une augmentation de la diversité de l'avifaune, comme on le constate partout sur le continent, mais ce serait stopper, moyennant un bénéfice discutable, le retour aux conditions naturelles. Tout au plus pourrait-on envisager d'accélérer le processus de reconstitution de la forêt par aménagement sylvicole approprié.

Les caractères prononcés d'insularité de l'avifaune de Port-Cros, de même que la faiblesse, que nous croyons provisoire des effectifs des espèces, paraissent négatifs ; ils sont pourtant d'un grand intérêt : outre l'aspect dynamique de la reconstitution des communautés, il sera du plus haut intérêt d'entreprendre une étude comparée des peuplements des trois îles et de ceux des formations analogues dans le massif des Maures dans le but de mettre l'accent sur les caractères propres aux biocénoses du Parc National.

2. — J. BESSON a insisté à plusieurs reprises sur les méfaits occasionnés par les Rats noirs et les Chats haret. On sait combien les communautés insulaires sont fragiles et vulnérables aux prédateurs introduits qui peuvent atteindre des densités considérables par suite de l'absence de compétition interspécifique et de l'élargissement de leur niche. En témoignent les multiples exemples d'espèces insulaires éteintes par suite d'introductions accidentelles ou volontaires d'animaux exogènes. Il faut souhaiter très vivement l'éradication totale de ces deux mammifères qui font peser une lourde hypothèque sur la survie des Procellariidés (Puffins et Pétrels tempête). Le Puffin Yelkouan et le Pétrel tempête, particulièrement vulnérables aux Rats voient leurs effectifs méditerranéens fléchir dangereusement, probablement du fait de ce nouveau prédateur contre lequel ils sont désarmés. C'est ainsi que le Puffin Yelkouan a disparu de l'île de Riou infestée de Rats et que son statut à Port-Cros

est préoccupant. Il faut souhaiter qu'une action énergique (actuellement à l'étude) menée par des services spécialisés sous l'égide du Parc puisse restaurer dans les Iles d'Hyères les conditions de survie des populations françaises bien menacées.

3. — La lente reconstitution de la couverture végétale originelle de l'île de Port-Cros et les garanties de préservation des écosystèmes que le Parc présente justifient la mise sur pied, sous l'égide du Parc, d'un programme de recherche sur la structure et la dynamique des avifaunes.

Les méthodes actuelles d'ornithologie quantitative, que les moyens mis en place par le Parc vont permettre de mettre en œuvre, auront pour double mission :

3.1., de contrôler les effectifs des différentes espèces de façon à suivre l'évolution des communautés spontanées et de prévenir éventuellement un développement exagéré de certaines espèces anthropophiles. On pourrait également envisager la réintroduction du Cormoran huppé de Desmarest *Phalacrocorax aristotelis desmarestii* qui nichait autrefois sur les côtes méditerranéennes du continent mais qui n'existe plus aujourd'hui qu'en Corse.

3.2., de réaliser un diagnostic écologique des différentes formations végétales dans le dessein de parvenir à une étude écosystématique globale intégrée aux données phytologiques. A. LAVAGNE écrivait dans la notice explicative de sa carte phytosociologique au 1/5.000 du Parc National que ces levés pourraient servir de base à d'autres inventaires, biocénoses animales notamment. En utilisant ce fond phytogéographique, nous allons précisément procéder à un échantillonnage de stations sur chacune des unités de végétation. Ainsi sera mis en place le dispositif nécessaire pour entreprendre une véritable étude interdisciplinaire des écosystèmes de Port-Cros qu'il y aura lieu ensuite, comme le souligne J. BESSON, d'étendre aux îles de Porquerolles et du Levant.

Le Parc National dont l'une des missions essentielles est de restaurer et préserver la nature spontanée disposera alors, pour ce qui concerne les oiseaux, de l'outil scientifique susceptible de le guider dans son action.

Montpellier, avril 1975.